

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil en mairie de Choisey-Jura, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire.

Date de la convocation : 06/09/2024	La liste des délibérations affichée et publiée le 24/09/2024
Nombre de conseillers en exercice : 13	

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DIAS Edouard, DUBOIS Stéphane, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**9 présents**)

ABSENT(S) : DEMONT PRENAT Sylvie

ABSENT(S) Excusé(s) : LACROIX Marie-Paule, LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT,

ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme LACROIX Marie-Paule	à	Mme CRETIN Bérengère
M. LAVRUT Arnaud	à	M. DIAS Edouard
Mme MAUPOIL Florence	à	Mme THEVENIN Hélène

Secrétaire de séance : M. BARTHE Olivier est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

La Présidente de séance a donné lecture des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération en date du 15 juillet 2021 fixant les délégations du Conseil Municipal au Maire.

Avant de commencer la séance, Madame le Maire, Présidente de séance demande d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 07 juin 2024. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire a présidé la séance en abordant les points conformément à **l'ordre du jour** ci-dessous :

* Recensement de la population 2025 – Autorisation donnée au Maire pour désigner un coordonnateur d'enquête

* Signature d'une convention pour une servitude de passage de ligne électrique en propriété communale (ZD N°507) avec le SIDEK du Jura dans le cadre de travaux d'extension du réseau électrique pour consommateur privé

* Retrait et remplacement de la délibération du 12 avril 2024 ayant pour objet la validation de la répartition des subventions 2024 versées aux associations

* Décision Modificative n°1 au budget communal de l'exercice 2024 – Ouverture de crédits pour le passage des écritures comptables liées aux créances irrécouvrables ou éteintes admis en non-valeur par délibération en date du 07 juin 2024

* Informations diverses

* Questions diverses

1- Recensement de la population 2025 – Autorisation donnée au Maire pour désigner un coordonnateur d'enquête

----- Ce point est annulé -----

2- Signature d'une convention pour une servitude de passage de ligne électrique en propriété communale (ZD N° 507), avec le SIDEC du Jura dans le cadre de travaux d'extension du réseau électrique pour consommateur privé

Dans le cadre d'un projet d'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique sur la parcelle ZD N°522 située rue des Cournues, le SIDEC du Jura est chargé de poser une nouvelle canalisation réseau BT en souterrain pour améliorer l'alimentation électrique desservant ladite parcelle.

Pour apporter cette canalisation électrique à l'emplacement des dispositifs, une tranchée technique d'environ 47 mètres, allant du poste de transformation situé à proximité du restaurant « la Tour de Pize » jusqu'à la parcelle ZD N°522 doit être réalisée.

Le projet prévoit que cette canalisation électrique emprunte une propriété communale engazonnée, cadastrée ZD 507, située à proximité du rond-point « Les Cournues ».

Mme le Maire propose donc au conseil municipal de constituer avec le SIDEC du Jura, une convention pour une servitude de passage de ligne électrique sur la parcelle communale ZD N°507 pour permettre au syndicat d'entreprendre les travaux précités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- 1 - D'autoriser le SIDEC du Jura, à bénéficier d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée ZD N°507, propriété de la commune de Choisey, pour l'implantation d'une canalisation électrique (réseau BT souterrain)
- 2 - D'habiliter Mme le maire à revêtir de sa signature la convention de servitude ci-jointe.
- 3 - D'accepter que les représentants de ladite société pénètrent sur la parcelle communale précitée pour la réalisation des travaux, l'exploitation courante, l'entretien, voire la réparation de la canalisation.

3- Retrait et remplacement de la délibération du 12 avril 2024 ayant pour objet la validation de la répartition des subventions 2024 versées aux associations

Mme le Maire explique que

Par courrier en date du 12/06/2024, Monsieur le Sous-Préfet interpelle la collectivité sur l'illégalité de la délibération prise en date du 12 avril 2024 approuvant le versement des subventions communales aux associations au titre de l'exercice 2024.

La remarque porte sur le risque de conflit d'intérêt, de Mme Marie-Paule Lacroix, conseillère municipale déléguée et secrétaire de l'ACCA de Choisey, qui était présente au moment du vote de la subvention à cette association.

Ainsi, le versement de subventions 2024 allouées aux associations est représenté au vote du conseil municipal.

Il est précisé que :

- Mme LACROIX Marie-Paule, absente à cette séance, n'a pas pris part ni au débat ni au vote ;
- Mme CRETIN Bérengère n'a pas utilisé le pouvoir qui lui a été donné par Mme LACROIX Marie-Paule pour l'attribution de la subvention à l'ACCA de Choisey.

La commission des finances réunie le 05 avril 2024 soumet au vote du conseil municipal une répartition des subventions 2024 pouvant être accordées aux associations dans le cadre du vote du budget primitif de l'exercice en cours, comme suit :

	MOTIF DE LA DEMANDE	MONTANTS SUBVENTIONS en €	
		DEMANDES	PROPOSITIONS COMMISSION
ASSOCIATIONS CHOISEY			
AS Choisey	Amélioration et remise aux normes du stade	4300 €	2000 € + solde de 2300 € sous présentation de factures
Choisey et son patrimoine	Projets de mise en valeur du patrimoine communal	Montant à l'appréciation de la commune	1500 € + dépassement sur présentation de factures
ACCA La St Hubert	Pancartes délimitant le territoire et gibier d'eau	250 €	500 € + prise en charge de miradors sur présentation de factures
ORGANISMES EXTERIEURS			
Section Jeunes Sapeurs-Pompiers du GRAND DOLE	Participation voyage Europa Park pour la cohésion du groupe	Montant à l'appréciation de la commune	1500 €
Foyer Socio-éducatif Collège des Vernaux	Soutien aux actions éducatives, ludiques, pédagogiques – Aide aux familles pour financer une partie des projets proposés par le collège	Montant à l'appréciation de la commune	400 €
Le Souvenir Français de Dole	Soutien aux actions : devoir de mémoire, hommage aux anciens combattants, maintien du patrimoine local, ...	Montant à l'appréciation de la commune	200 €
ES Chaussin Handball	Soutien à l'animation du club	Montant à l'appréciation de la commune	Avis défavorable
ADMR	Soutien aux actions	Montant à l'appréciation de la commune	300 €
AMSDRD	Amicale pour répondre aux différents clubs et associations sportifs. Soutien aux actions 2024 : conférence sur les violences sexuelles dans le sport, journée mondiale du bénévolat, parcours du cœur, les trophées des sports ...	Montant à l'appréciation de la commune	Avis défavorable
Secours populaire Français	Soutien face à l'augmentation de la pauvreté	200 €	200 €
AFSEP – Association Française des Sclérosés en plaques	Soutien aux actions	Montant à l'appréciation de la commune	Avis défavorable
Cercle cynophile de Damparis	Soutien aux actions	Montant à l'appréciation de la commune	Avis défavorable

OncoDoubs – Bien être pendant la chimiothérapie	Soutien aux actions	Montant à l'appréciation de la commune	Avis défavorable
Les PEP 39	Soutien aux actions et notamment aide aux séjours accordés aux familles en difficultés	Montant à l'appréciation de la commune	Avis défavorable

La commission communale propose également d'apporter un soutien complémentaire aux projets locaux aboutis au cours de l'année 2024, sur présentation de factures.

Il s'agit des projets suivants :

Associations locales	Projets 2024 soutenus	Montant subvention complémentaire sur présentation de factures
AS Choisey	Amélioration et remise aux normes du stade : travaux, nouvelles installations, achat de matériel	2300 € maximum
Choisey et son patrimoine	Mise en valeur du patrimoine communal : circuit patrimoine, cadran sous arcades, expo., projet livre sur Choisey, décors des bâtiments com.	Pas de seuil
A.C.C.A. La Saint Hubert	Achat de miradors	Pas de seuil

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le Conseil Municipal **APPROUVE** la répartition des subventions versées dans le cadre du vote du budget primitif communal 2024 et détaillée dans ce document budgétaire en annexe B8 page n°54. Le montant total des prévisions de subventions aux associations (C/65748) s'élève à 6 600 €.

ACCEPTÉ de verser les subventions complémentaires précitées dans les conditions énumérées ci-dessus.

4- Décision modificative n° 1 au budget communal de l'exercice 2024 – Ouverture de crédits pour le passage des écritures comptables liées aux créances irrécouvrables ou éteintes admis en non-valeur par délibération en date du 07 juin 2024

Madame le Maire explique :

Par délibération en date du 7 juin 2024, le conseil municipal a admis en non-valeur, des titres d'un montant total de 7909.46 € :

- 2959.08 € de créances dont le recouvrement était fortement compromis
- 4950.38 € de créances éteintes.

Pour permettre de passer les opérations comptables liées à cette admission en non-valeur, il est demandé au conseil municipal d'ouvrir des crédits aux comptes de dépenses de la section de fonctionnement suivants :

C/6541 Créances irrécouvrables pour 2960 €
C/6542 Créances éteintes pour 4951 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal vote les mouvements de crédits suivants :

Budget communal 2019 – SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé du compte	Montant en €	Chap.	Libellé du compte	Montant en €
65	C/6541 – Créances irrécouvrables	+ 2 960		--- NEANT ---	
	C/6542 – Créances éteintes	+ 4 951			
023	C/023 – Virement en section d'investissement	- 7 911			
TOTAL		0	TOTAL		0

Budget communal 2019 – SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé du compte	Montant en €	Chap.	Libellé du compte	Montant en €
21	C/21311 – Bâtiments administratifs	- 7 911	021	C/021 – Virement de la section de fonctionnement	- 7 911
TOTAL		- 7 911	TOTAL		- 7 911

Informations diverses

- Enquête de recensement de la population 2025 du 16 janvier au 15 février 2025. Un coordonnateur communal a été retenu ; des agents recenseurs seront recrutés.
- Effectifs de l'école actuel pour l'année scolaire 2024/2025 : 79 élèves et 7 élèves de la classe UEE de l'IME Le Bonlieu (hors effectif)
- Avancement du Projet cœur de village – phase 1 : Renaturation et sécurisation de la rue d'Aval
- Date des prochaines manifestations de septembre à décembre 2024

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire remercie l'ensemble des élus et lève la séance à 19h30.

Le P.V. de cette séance du 20 septembre 2024 sera à approuver par le conseil municipal lors de la séance suivante.

Mme le Maire et Présidente de séance
THEVENIN Hélène



Le secrétaire de séance
BARTHE Olivier

